



# Le Saint-Siège

---

## ***DISCOURS DU PAPE PAUL VI À LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FONCTION DE LA FEMME***

*Samedi 17 novembre 1973*

*Chers Fils et chères Filles,*

Vous voilà réunis pour votre première session plénière. Avec joie Nous vous accueillons, heureux de saluer chacun des membres de cette Commission d'étude récemment constituée. Avec confiance Nous encourageons vos travaux, ne doutant pas que la diversité de vos expériences et la qualité de votre réflexion n'apportent une bienfaisante contribution à ce problème très actuel.

Faut-il rappeler la finalité principale de cet organisme? Il s'agit de recueillir, de vérifier, d'interpréter, de réviser, de mettre au point les idées exprimées sur la fonction de la femme dans la communauté moderne.

Ce travail suppose évidemment que l'on revendique, protège et assure la dignité de la femme, avec la conviction et la fierté que comporte cet idéal. Il faut considérer en ce domaine, non seulement la personnalité de la femme, son être, mais les valeurs féminines, les fonctions qui y correspondent. Et sans doute cela nécessite-t-il une certaine attitude défensive, face à tout ce qui méconnaît cette dignité propre. A ce sujet, la conception que la foi chrétienne a développée demeure plus que jamais valable, moderne, féconde et, en certains points, intangible.

Il est non moins certain qu'une telle conception, en accord avec une tendance largement répandue actuellement, appelle une égalisation progressive des droits fondamentaux de l'homme et de la femme, et une plus grande prise de conscience de leurs devoirs respectifs. Cette mise sur un même pied d'égalité touche aussi les fonctions sociales qu'ils assument l'un et l'autre. Pour assurer l'accès de la femme à ces fonctions, sa participation, un progrès est prévisible, il est possible et souhaitable, et en ce sens il apportera une certaine nouveauté. Cela suppose une confiance dans les capacités de la femme, et un sérieux effort d'éducation qui lui permette de jouer pleinement son rôle, spécialement dans le domaine moral et humain. Il faudra d'ailleurs toujours veiller à ce que la

femme ne subisse aucun préjudice dans ce qui est lié essentiellement à sa propre vie, à sa propre personnalité, à sa place dans la famille.

Aujourd'hui, Nous nous limiterons à ces remarques et à ces orientations. C'est déjà dire tout le travail d'observation, de recherche, de réflexion qui vous est confié, avec l'aide des théologiens et des experts pour un meilleur service de la femme et de la société civile ou ecclésiale. Le Saint-Siège attend de recueillir avec profit le résultat de ce travail. Mettez bien au cœur de vos préoccupations la conception chrétienne de la femme, celle qui correspond à la doctrine et à la vie de l'Eglise: ayez confiance, vous y trouverez la force de faire face comme il convient aux problèmes que nous venons d'évoquer.

Nous prions Marie, Vierge et Mère, de vous assister, et Nous donnons notre affectueuse Bénédiction Apostolique.